

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 86 23 janvier 1951

n° 86 23

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 janvier 1951

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1951

Date du numéro

31 janvier 1951

### TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés, pour compter du 23 janvier 1953 et mis à la disposition du Directeur du Service de Santé pour servir au Dispensaire de Boulaos, au salaire mensuel forfaitaire exclusif de toutes indemnités, à l'exception toutefois des indemnités pour charges de famille : 1° Mme Nathalis Aklila, en qualité de lingère 6.500 fr. 2° M. Issa Ismaël, en qualité de cuisinier 6.000 fr. 3° M. Houssein Mohamed, en qualité d'aide-cuisinier 5.000 fr.